

# ACTION URGENTE

## AZERBAÏDJAN. L'ÉTAT DE SANTÉ DE LEYLA YUNUS SE DÉTÉRIORE EN PRISON

**La prisonnière d'opinion azerbaïdjanaise Leyla Yunus a vu son état de santé se détériorer et a besoin de soins médicaux urgents. La direction de la prison ne l'autorise pas à être hospitalisée et ne lui fournit pas de médicaments. Son mari Arif Yunus a été arrêté le 5 août.**

Le 12 août, la prisonnière d'opinion azerbaïdjanaise **Leyla Yunus** a indiqué à son entourage amical que son état de santé se détériorait. Elle a déclaré qu'elle se sentait affaiblie et ressentait de vives douleurs. Leyla Yunus souffre de diabète et de problèmes rénaux. Par conséquent, elle a besoin de suivre un traitement médicamenteux adapté et un régime alimentaire spécial.

La direction du centre de détention de Kurdakhany, situé à proximité de Bakou, la capitale, a refusé l'hospitalisation de Leyla Yunus et ne lui prodigue pas les soins médicaux nécessaires. Par ailleurs, elle retarde les démarches administratives qui permettraient à cette femme de recevoir les médicaments dont elle a besoin.

Leyla Yunus a été arrêtée le 30 juillet pour trahison et d'autres infractions mais ces accusations sont forgées de toutes pièces. Son mari, **Arif Yunus**, s'est vu infliger des restrictions à sa liberté de circulation jusqu'à ce qu'il soit finalement arrêté lui aussi, le 5 août, pour des motifs similaires.

Amnesty International considère Leyla et Arif Yunus comme des prisonniers d'opinion, incarcérés uniquement parce qu'ils critiquent le gouvernement azerbaïdjanais.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en azéri, en russe ou dans votre propre langue :**

- demandez aux autorités de libérer Leyla et Arif Yunus immédiatement et sans condition ;
- priez-les instamment de permettre à Leyla Yunus de bénéficier urgemment de tous les soins médicaux dont elle pourrait avoir besoin, notamment d'un traitement médicamenteux et d'une hospitalisation ;
- insistez sur la nécessité de respecter pleinement et de protéger le droit à la liberté d'expression en Azerbaïdjan.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 23 SEPTEMBRE 2014 À :**

Président azerbaïdjanais

Ilham Aliyev  
Office of the President of Azerbaijan  
19 Istiqlaliyyat Street  
Baku AZ1066, Azerbaïdjan  
Fax : + 994 12 492 0625  
Courriel : [office@pa.gov.az](mailto:office@pa.gov.az)  
Formule d'appel : **Dear President Aliyev, / Monsieur le Président,**

Procureur général

Zakir Qaralov  
7 Rafibeyli Street  
Baku AZ1001, Azerbaïdjan  
Courriel : [info@prosecutor.gov.az](mailto:info@prosecutor.gov.az)  
Formule d'appel : **Dear Prosecutor General, / Monsieur le Procureur général,**

Direction du centre de détention de Kurdakhany

Kurdakhany Detention Facility  
Sabuncu Rayon  
Azerbaïdjan

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Azerbaïdjan dans votre pays (adresse/s à compléter) :** nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 182/14. Pour en savoir plus : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/EUR55/009/2014/fr>.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## AZERBAÏDJAN. L'ÉTAT DE SANTÉ DE LEYLA YUNUS SE DÉTÉRIORE EN PRISON

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Amnesty International est préoccupée de longue date par le fait que les autorités azerbaïdjanaises ne protègent pas les droits à aux libertés d'expression, d'association et de réunion, en violation de leurs obligations au regard du droit international. Les personnes qui, dans le pays, expriment des opinions dissidentes sont fréquemment la cible d'accusations forgées de toutes pièces, d'agressions, de harcèlement, de chantage ou d'autres représailles de la part des autorités et des groupes qui leur sont liés. Les responsables de l'application des lois recourent régulièrement à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements contre des militants de la société civile, en tout impunité.

Amnesty International a eu connaissance de dizaines de cas similaires à ceux de Leyla et Arif Yunus en Azerbaïdjan et, au 12 août, elle a recensé 22 autres personnes qu'elle considère comme des prisonniers d'opinion, détenus uniquement pour avoir tenté d'exercer pacifiquement leurs droits aux libertés d'expression et d'association. Pour de plus amples informations, voir : *Behind bars: Silencing dissent in Azerbaijan* (disponible en anglais à l'adresse <http://www.amnesty.org/en/library/info/EUR55/004/2014/en>).

Noms : Leyla Yunus (f), Arif Yunus (h)  
Homme et femme

Action complémentaire sur l'AU 182/14, EUR 55/012/2014, 12 août 2014